



Montreuil, le 21 juillet 2026

LA CORPORATION ENDEUILLEE

Le 8 juillet dernier en Savoie, un de nos collègues a perdu la vie à seulement 22 ans, emporté par une chute de pierres lors d'un feu d'espace naturel. Un drame absolu qui laisse une famille, des camarades et toute notre communauté sous le choc.

Nous leur apportons toute notre solidarité et notre soutien indéfectible.

Mais **après l'émotion vient le temps de la vérité et des comptes.**

DEUX ENQUÊTES EN COURS : LA TRANSPARENCE DOIT ÊTRE TOTALE

Une enquête judiciaire et une investigation de l'Inspection Générale de la Sécurité Civile (IGSC) sont actuellement diligentées. La CGT invite l'ensemble des agents disposant d'informations sur les conditions d'intervention à les transmettre sans réserve aux enquêteurs. Rien ne doit être passé sous silence.

PAS DE BOUC ÉMISSAIRE !

Les informations qui nous parviennent déjà sur les conditions de ce drame soulèvent de très lourdes interrogations.

Face à cette tragédie, **la CGT prévient qu'elle sera intransigeante** : il ne sera question ni d'étouffer l'affaire, ni de faire porter le chapeau à des lampistes.

Au vu des éléments émergents, chacun devra assumer l'entièreté de ses responsabilités, à la hauteur exacte de son niveau de prise de décision et de ses prérogatives.

A plusieurs reprises et depuis plusieurs années la CGT SDIS 73 a alerté sur le manque de financement, les lacunes de formation la justesse des moyens humains et matériels.

Tirer les enseignements d'un tel drame ne se résume pas à modifier trois lignes dans une procédure. Cela exige de mettre les donneurs d'ordres face à leurs choix et d'imposer une sécurité absolue sur le terrain.

**La vie des agents n'est pas une variable d'ajustement.
La responsabilité s'exerce à chaque niveau !**